



2024 / 2025

REGLEMENT
Sabre Laser
NOUVELLE-AQUITAINE

RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

L'application du règlement sportif ASL-FFE et du cahier des charges Nouvelle-Aquitaine pour toutes les épreuves est obligatoire.

Si au cours de la saison une modification du règlement sportif s'impose, une information sera relayée par mail à tous les clubs.

Table des matières

1.	INFORMATIONS GENERALES	3
1.1.	VOTRE LICENCE	3
1.2.	COUVERTURE MEDICALE	3
1.3.	LE MATERIEL	3
1.4.	SURCLASSEMENT	3
1.5.	CLASSEMENT	3
1.	ORGANISATION DES EPREUVES NOUVELLE-AQUITAINE	4
1.1.	INFORMATIONS DE L'EPREUVE	4
1.2.	HORAIRES	4
1.3.	ENGAGEMENT DES COMBATTANTS	4
1.4.	DIRECTOIRE TECHNIQUE :	5
1.5.	ARBITRE	5
1.6.	RECOMPENSES	5
1.7.	ENVOI DES RESULTATS	5
2.	ORGANISATION SPORTIVE	6
2.1.	EPREUVES NOUVELLE-AQUITAINE	6
2.2.	L'AIRE DE COMBAT	6
2.3.	LE JEU, LES REGLES ET LES SANCTIONS	7
2.4.	MORT SUBITE	7
2.5.	Formule	7
3.	SYSTEME DE QUALIFICATION	7
3.	EPREUVES CHOREGRAPHIE ET KATA	8
4.	FORMATION	10

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1.VOTRE LICENCE

- ✓ Elle est obligatoire pour la pratique de votre sport.
- ✓ Elle est téléchargeable sur l'espace extranet du licencié ou par le club
- ✓ Chaque club doit demander et payer ses licences directement à la Fédération

1.2.COUVERTURE MEDICALE

Le règlement médical fédéral est en cours d'actualisation. Le règlement régional sera actualisé en fonction des retours des modifications de la commission médicale de la FFE.

Tout organisateur d'épreuves sportives engage sa responsabilité selon les dispositions légales et réglementaires. A ce titre, il doit être dûment assuré auprès d'un organisme d'assurance reconnu.

Conformément au règlement médical fédéral, les épreuves sportives régionales doivent comporter jusqu'à la catégorie M17 incluse, au minimum un intervenant de santé majeur disposant d'une formation à jour PSC1 (premiers secours civiques de niveau 1) obtenue en formation initiale (Animateur, Educateur ou Maître d'armes diplômés et licenciés FFE, pompier volontaire, volontaire de la protection civile), et pour les catégories M20 à Vétérans un professionnel de santé (médecin dont interne en médecine, masseur-kinésithérapeute ou infirmier) formé aux gestes d'urgence.

Un lieu équipé et isolé doit être mis à la disposition de l'intervenant de santé ou du professionnel de santé responsable de la couverture médicale de l'épreuve : infirmerie, salle adaptée aux soins de premières urgences ; contrôle anti-dopage. La présence d'un défibrillateur est obligatoire dans tous les lieux où se tiennent des épreuves sportives.

1.3.LE MATERIEL

Masques 350N, Pantalon long, veste de kimono ou cosplay, plastron, gants de protection, protèges coudes et genoux, bustier, coquille, protège tibia, protège masque à l'arrière : Application du règlement ALS-FFE.

Pour les sabres lasers, l'épaisseur de la lame doit être comprise entre 2.4 et 2.6 cm et la longueur totale de 100 à 110cm.

1.4.SURCLASSEMENT

Les surclassements sont possibles selon les modalités du règlement médical.

1.5.CLASSEMENT

Le classement régional est établi en utilisant les tableaux de points des épreuves régionales et nationales.

REGLEMENT SPORTIF NOUVELLE-AQUITAINE

1. ORGANISATION DES EPREUVES NOUVELLE-AQUITAINE

1.1. INFORMATIONS DE L'EPREUVE

Les compétitions de la ligue sont créées en ligne sur l'extranet.

Les compétitions organisées par les clubs sont mises en ligne sur l'extranet par leur association départementale.

Les circuits Nouvelle-Aquitaine sont ouverts aux autres ligues et aux étrangers sauf si c'est une épreuve sélective pour un Circuit National, l'épreuve est fermée.

Le Championnat Régional Nouvelle-Aquitaine est fermé à la ligue.

Les clubs organisateurs doivent communiquer le règlement de l'épreuve comportant le lieu, l'heure exacte, le N° de téléphone de la salle organisatrice et diverses informations d'usage **1 mois au moins avant la date de la compétition.**

Cette information doit être faite :

- A la ligue (pour une mise en ligne sur le site de la FFE)

secretariat@escrime-nouvelle-aquitaine.fr

- Aux Conseillers Technique Sportifs :

colignon.atr@outlook.fr

grenouillet.atr@yahoo.com

1.2. HORAIRES

En cas d'organisation de plusieurs compétitions, un décalage est conseillé. Prévoir 1h00 de battement entre le début des deux vagues si le nombre de pistes et d'arbitres est limité.

Horaires des compétitions de ligue :

Pour les compétitions régionales qui commencent le samedi, le premier appel ne peut pas se faire avant 12h. sauf dérogation

1.3. ENGAGEMENT DES COMBATTANTS

Les engagements pour toutes les compétitions Nouvelle-Aquitaine devront obligatoirement se faire en ligne sur le logiciel de la FFE le mercredi à 23h59 au plus tard pour les individuels et les équipes.

DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité Directeur : Pour la saison 2024/2025, ils sont les suivants :

- ✓ Individuels M17, M20, senior, vétérans : 10 Euros
- ✓ Équipe : 20 €

1.4.DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il est composé de 3 personnes pour toutes les compétitions Nouvelle-Aquitaine :

- Un cadre technique ou son représentant
- Un référent CRA nommé par celle-ci
- Une personne représentant le club organisateur (maître d'armes ou autres)

Attribution (voir rgl ASL-FFE)

1.5.ARBITRE

Chaque organisateur d'épreuve fera en sorte de faire respecter la charte de l'arbitrage. Afin de lutter contre les incivilités cette dernière pourra être remise au moment des inscriptions à chacun des participants et elle devra être affichée de manière visible pour tous sur le lieu de la compétition.

Toutes les épreuves organisées en Nouvelle-Aquitaine devront respecter le règlement et les recommandations édictées par le livret 2 Arbitrage.

Les indemnités et les repas de tous les arbitres seront à la charge de l'organisateur. Celui-ci doit prévoir le matériel nécessaire pour les arbitres. Il est recommandé de prévoir 2 arbitres par arène pour un bon déroulement des compétitions.

1.6.RECOMPENSES

Pour toutes les épreuves à partir de M15 : Coupes, médailles aux 4 premiers individuels. Des récompenses supplémentaires peuvent être envisagées et sont souhaitables.

Pour les Championnats Nouvelle-Aquitaine, les récompenses seront prises en charge par le LENA.

Les remises des récompenses se feront à l'issue de chaque finale.

IMPORTANT : La remise des récompenses doit être une « **cérémonie** » car elle doit mettre en valeur les performances des tireurs. Pour ce faire, il est demandé aux clubs organisateurs de disposer d'un podium derrière lequel sera positionné un kakemono du LENA.

1.7.ENVOI DES RESULTATS

L'envoi des résultats doit se faire obligatoirement avant le MARDI MATIN suivant la compétition. L'ensemble de la compétition (des poules jusqu'à la finale) doit être :

- Publié en PDF/XML/FFF sur l'EXTRANET de la Fédération par **le club organisateur**.
- Envoyé à la Ligue sous les formats XML/PDF (ou cotcot) aux adresses suivantes : grenouillet.atr@yahoo.com ; secretariat@escrime-nouvelle-aquitaine.fr

Pour la publication sur l'extranet :

Cliquez sur l'onglet engagement puis gestion de la compétition.

Pour chaque compétition, cliquez sur modification et en bas de la page vous trouverez les 3 zones de dépôt pour chaque fichier.

2. ORGANISATION SPORTIVE

Cf. Règlement Sportif ALS-FFE

2.1. EPREUVES NOUVELLE-AQUITAINE

- La saison sportive M20/ Senior /VETERAN s'articule autour de :
 - 3 épreuves de circuits Nouvelle-Aquitaine open
 - 1 Championnat Nouvelle-Aquitaine individuel

Formule individuelle QUEST :

Temps des braves : 1 tour de poule unique en 15 touches et/ou 3 minutes.

Temps des téméraires : à l'issue du premier tour, 8 combattants sont retenus et s'affrontent dans une poule unique

Temps des conquérants : à l'issue du deuxième tour, 4 combattants sont retenus et s'affrontent dans une poule unique.

Cette formule est à adapter en fonction du nombre de participants. A moins de 20 combattants, privilégier un temps des téméraires avec deux poules de niveau (la poule des 8 meilleurs et la poule des autres combattants).

Les combats sont tirés au sort, les combattants peuvent être amené à réaliser plusieurs combats d'affilés. Les combattants peuvent être appelé comme assesseur, ils doivent donc rester à proximité des arènes.

Les points sont calculés de tel manière :

- 1 point : Victoire acquise avec une différence $<$ à 4 points (ex : score 11-9) ;
- 2 points : Victoire acquise avec une différence \geq à 4 points et \leq à 7 points (ex : score 8-3) ;
- 3 points : Victoire acquise avec une différence \geq à 8 points et \leq à 11 points (ex : score 14-4) ;
- 4 points : Victoire acquise avec une différence \geq à 12 points (ex : score 15-2).

En cas d'égalité, il sera considéré dans cette ordre :

- 1 – le nombre de points
- 2 – le nombre de victoires
- 3 – le nombre de victoires par cotation la plus élevée

En cas de forfait, le combattant et ses adversaires conservent les points obtenus

En cas d'exclusion, le combattant perd ses points mais ses adversaires les conservent.

La pratique du sabre laser est mixte

2.2. L'AIRE DE COMBAT

L'aire de combat fait 8m de diamètre, il est conseillé de le délimité par du ruban adhésif. Il faut matérialiser les deux lignes de mise en garde et prévoir une zone de 12m de diamètre autour de l'aire de combat permettant la circulation des assesseurs et la sortie des

combattants. Une table et une chaise sera placé sur le bord de cette zone pour le e-arbitre qui permet de compter les points et de tenir le chronomètre. Voir schéma page 8 livret 1.

2.3.LE JEU, LES REGLES ET LES SANCTIONS

Voir livret 1 combat sportif.

2.4.MORT SUBITE

Au cours de la mort subite, le premier combattant qui touche la cible C marque les points appropriés et il est déclaré vainqueur.

Deux cas possibles :

- Fin du temps

A la fin du temps réglementaire, si les combattants ont le même score, l'arbitre annonce la mort subite. 30 s supplémentaire de combat sont accordés. Si les combattants ne marquent aucun point, un tirage au sort est effectué pour déterminer le vainqueur.

- Le challenger

Lorsqu'un combattant atteint 10pts, si son adversaire réussi à marquer 10pts avant la victoire du premier, il y a mort subite.

2.5.Formule

Lors des compétitions régionales, c'est la formule QUEST qui doit être utilisée. Voir livret 2combat sportif.

3.SYSTEME DE QUALIFICATION

Epreuve Nationale

A la suite des épreuves régionales, 60 combattants sont sélectionnés par quota. Chaque ligue inscrit ses combattants via l'extranet de la FFE.

Championnat de France

A l'issue des épreuves régionales et de l'épreuve national, un classement sera réalisé. Les combattants sélectionnés par le quota national (16 premier) sont extraits et les combattants sont sélectionnés en fonction du quota régional (20 quota répartis) attribué via le classement régional.

Coefficient des compétitions :

Epreuves régionales et épreuve nationale : 1

Championnat Régional : 1.5

3. EPREUVES CHOREGRAPHIE ET KATA

I. CHOREGRAPHIE

Le livret 4 CombatChoregraphie de ASL-FFE fait référence.

Les championnats sont en 2 catégories :

-cadet : M15/M17 ; DUEL ; BATAILLE ; MOUVEMENT D'ENSEMBLE

-senior : M20/Senior/vétérant ; DUEL ; BATAILLE ; MOUVEMENT D'ENSEMBLE

Les règles de sur classement sont applicables

3.1 Catégories

3 catégories existent : duel ; bataille ; ensemble

- Duel : 2 compétiteurs qui réalisent une scène de 2 à 4 min (opposition représente 60% du temps) ; 3 mouvements minimum
- Bataille : minimum 3 compétiteurs, maximum 6 ; réalisation de 4 à 7 min (opposition représente 60% du temps) ; 6 mouvements minimum
- Ensemble : 3 à 8 compétiteurs, réalisation de 2min30 à 3min30 ; 6 mouvements minimum

3.2 Organisation des compétitions

Le temps de passage doit être de 10min comprenant : temps de montage ; démontage ; phase d'introduction et performance.

La notation est scindée en trois axes (voir livret4) ; pour les pénalités se référer au livret 4.

3.3 Arbitrage

Le jury est composé de 2 à 4 membres. Se référer au livret4

3.4 Espace

L'espace scénique est de 14m de large sur 8m de profondeur. Le jury est placé à 5m et le public à 7m. La surface doit être plane, lisse et non glissant. La scène doit comporter 2 entrées.

La salle doit comporter :

- Un système audio
- Mise au noir
- Acoustique adapté

II. KATA

Le livret 5 système pour les katas techniques fait référence.

Le kata est réalisé par 1 compétiteur nommer « DULON » ; par 2 compétiteurs nommer « VELOCITE » ; la pratique peut être mixte.

La prestation est limitée à 5min maximum.

Le terrain : zone circulaire de 10m de diamètre ; hauteur de plafond de 5m , surface doit être lisse et plane.

Armes et tenue : se référer au livret 5

Notation : se référer au livret 5 ; Cinq éléments sont évalués (précision ; qualité technique ; respect des mouvements ; fluidité/respiration/gestion des pauses/trajectoires ; différenciations de l'intensité des frappes)

Le jury est composé de 2 à 4 membres.

Sélection aux championnats de France :

Pour les catégories Chorégraphie et Kata, les championnats de France seront tous les 2 ans avec une rotation par catégorie.

Ex. : 2024 championnats de France senior chorégraphie et kata ; 2025 championnats de France chorégraphie cadet uniquement...

Les sélections se font lors des championnats régionaux.

4. FORMATION

4.1 Arbitrage

Se référer au livret3

La formation se déroule en 2 étapes :

- passage théorique sur la première épreuve régionale
- passage pratique au cours des épreuves régionales

4.2 Animateur/Educateur

La formation se déroule sur les mêmes temps que la formation d'escrime artistique.

3 stages et une certification pour le passage du diplôme d'animateur.

Le diplôme d'éducateur est réalisé au niveau national dans le cadre d'une formation et d'une certification.